

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 39 (1931)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Samuel de Constant et l'histoire de la Poésie  
**Autor:** Kohler, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-30369>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

39<sup>me</sup> année

N° 3

MAI-JUIN 1931

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

## SAMUEL DE CONSTANT ET L'HISTOIRE DE LA POÉSIE

---

Lausanne, Genève, Paris, ont célébré successivement, en 1930, le centenaire de Benjamin Constant. Ces commémorations sont utiles. Non seulement elles donnent l'occasion de reviser des valeurs consacrées, c'est-à-dire un peu oubliées, mais encore elles engagent les propriétaires d'archives à ouvrir des dossiers ou des caisses auxquels ils ne pensaient plus ; des documents précieux sont remis au jour, les historiens et les critiques reçoivent du pain frais à se mettre sous la dent. Les petits neveux de Benjamin Constant ont exposé à Mon-Repos, lors de la séance commémorative organisée à Lausanne par la Société des Etudes de lettres le 14 juin 1930, certains manuscrits inconnus et d'un haut intérêt pour l'histoire d'*Adolphe*<sup>1</sup>. La même caisse de documents, croyons-nous, fournit présentement la matière d'une publication dans la *Revue des deux mondes* qui jette une lumière neuve sur un épisode capital de la vie sentimentale de Ben-

<sup>1</sup> Voir la plaquette qui reproduit les discours prononcés à cette séance par MM. G. Rudler, P. Kohler, A. Reymond, C. Gilliard, avec le catalogue de l'exposition de Mon-Repos et une précieuse illustration documentaire. Editions de la *Gazette de Lausanne*.

jamin<sup>1</sup>. L'attention ranimée se reporte sur toute sa famille, et l'œuvre romanesque de Samuel de Constant bénéficie du regain d'intérêt manifesté pour le roman d'*Adolphe*<sup>2</sup>. Cela nous décide à rouvrir un portefeuille dont nous avons déjà communiqué l'an dernier plusieurs pages aux lecteurs de la *Revue historique vaudoise*<sup>3</sup>.

On n'a jamais fini d'écrire l'histoire. Chaque fois qu'on peut passer quelques jours à reprendre des collections documentaires déjà maintes fois explorées, il suffit d'un peu de patiente attention pour y découvrir un fait oublié, qui parfois comble précisément une lacune que les historiens ont dû laisser béante.

Nous savons que Samuel de Constant participait à Lausanne, environ 1780, aux travaux de la « Société littéraire », fondée en 1772 par G. Deyverdun<sup>4</sup>. Verdeil<sup>5</sup>, qui disposait de procès-verbaux disparus au cours du XIX<sup>me</sup> siècle, a étudié avec détail les travaux présentés par les membres de cette société, sur des sujets de littérature, de morale et, comme nous dirions, de sociologie.

S. de Constant prit plus d'une fois la parole dans ces réunions. Verdeil le cite à deux reprises. Dans une séance, qui

<sup>1</sup> R. D. M., 15 décembre 1930 et nos suivants. Correspondance de B. Constant avec Mme Lindsay, un des principaux modèles d'Ellénore, et avec Mme Talma, publiée par Mme la baronne de Constant-Rebecque. Sera, nous dit-on, recueillie en volume.

<sup>2</sup> Cf. l'article d'Emile Henriot sur notre réédition du *Mari sentimental*, dans le *Temps* du 30 décembre 1930 : *Un autre Adolphe par un autre Constant*. Cet article est en corrélation avec les cérémonies du centenaire de B. Constant à Paris, le 8 décembre.

<sup>3</sup> *Samuel de Constant romancier et les débuts de notre littérature d'imagination*, R. H. V., janvier-février 1930.

<sup>4</sup> Cf. notre édition du *Mari sentimental*, éd. des « Lettres de Lausanne » (fin 1928), p. 31-32 et 57 (note 38). C'est après coup (cf. R. H. V. 1930, p. 2) que nous avons retrouvé, dans les manuscrits Constant de la *Bibliothèque publique de Genève*, les documents que nous publions ici.

<sup>5</sup> *Histoire du Canton de Vaud*, 2<sup>me</sup> éd. revue et augmentée, t. III, 1854, p. 105 ss.

semble avoir eu lieu à la fin de 1781, le jeune Philippe Bridel, le futur doyen, répondit à la question : *Pourquoi le Pays de Vaud produit-il si peu de poètes ?* et Samuel de Constant lui donna la réplique, ou plutôt, comme il appert du texte que nous allons publier, lut un second mémoire sur le même sujet ; il était co-rapporteur, comme on dirait dans notre jargon politique. Le 31 mars 1782, M. de Constant traita, seul semble-t-il, le problème de la population indigène, menacée et diminuée par l'émigration, le service étranger et les misères du paysan. Ses idées à ce sujet nous sont connues par les digressions du *Mari sentimental* beaucoup plus largement que par le bref extrait de son discours cité par Verdeil.

Le problème de notre poésie était particulièrement cher, et pour cause, au jeune Philippe Bridel. Une première fois déjà, avant 1780, il avait présenté à la Société littéraire de Lausanne une étude intitulée : *Les Suisses ont-ils une poésie nationale, et quelle doit être cette poésie ?* « M. Bridel, dit le Journal (ou procès-verbal) de la Société, cité par Verdeil<sup>1</sup>, fait mieux encore que de donner des préceptes ; il joint l'exemple, il lit de charmants morceaux de poésie, que d'une voix unanime la Société proclame *Poésies nationales.* »

M. G. de Reynold a retrouvé cette première étude de Ph. Bridel, conservée en copie manuscrite, et formant avec 36 autres travaux un volume de *Mémoires lus à Lausanne dans une Société de gens de lettres*. Il l'a reproduite in-extenso dans l'Appendice de son grand ouvrage sur le *Doyen Bridel* (1909)<sup>2</sup>. Mais ce recueil manuscrit de *Mémoires*

<sup>1</sup> *Histoire*, III, p. 107.

<sup>2</sup> G. de Reynold : *Le doyen Bridel*, p. 99. Le texte distingue bien les deux études successives de Bridel ; mais la note 1, en voulant préciser, introduit une confusion dans les titres. Voir le texte du mémoire sur « la poésie nationale », appendice, p. 501-508. Dans la « Bibliographie des œuvres de Bridel », p. III, la date de 1775 inscrite en regard du 1<sup>er</sup> mémoire sur « La poésie nationale », semble hypothétique ; il nous paraît naturel de la rapprocher de 1780. Le mémoire *Pourquoi le pays de Vaud produit-il si peu de poètes*, n° 2

n'est pas complet et semble s'arrêter à 1780 (3 morceaux seulement, sur 37, sont datés).

Les deux études de Bridel et de Constant répondant à la question *Pourquoi le pays de Vaud produit-il si peu de poètes ?* ne nous étaient connues que par les brefs extraits tirés par Verdeil du Journal, ou procès-verbal, perdu. Il semble que Bridel, qui avait tracé avec beaucoup de décision dans son premier mémoire un programme pour la poésie suisse (sujets nationaux, comparaisons, épisodes, style empruntés à la nature du pays et à ses particularités pittoresques), n'a pas dû formuler lui-même le titre de la seconde étude. Le passage reproduit par Verdeil répond mal en effet à ce titre négatif, ou limitatif. Bridel y reprend ses affirmations et précise, semble-t-il, la pensée qu'il exprimera définitivement dans la préface-manifeste des *Poésies helvétiques*, en 1782. On va voir que le titre : *Pourquoi le pays de Vaud produit-il si peu de poètes ?* est plus conforme au sentiment de S. de Constant. Mais il ne s'enferme nullement dans ce cadre étroit, proposé sans doute aux rapporteurs par le comité ou l'assemblée de la Société. Il en prend occasion pour se livrer à de vastes considérations sur l'histoire de la poésie.

Le volume des papiers Constant de Genève, où nous avons retrouvé le mémoire que l'on va lire<sup>1</sup>, conserve d'autres

de la Bibliographie, se place chronologiquement après les *Tombeaux* (1779), recueil de Bridel cité par son co-rapporteur S. de Constant. Nous devons nos précisions sur le recueil manuscrit de *Mémoires lus à Lausanne...* à M. Ernest Cornaz, qui nous a aimablement renseigné à ce sujet à l'occasion de notre réédition du *Mari sentimental*, en 1928. Si le *Journal* dont disposait encore Verdeil a disparu, ce recueil manuscrit de *Mémoires* figure dans la bibliothèque de la Société d'histoire de la Suisse romande. Celle-ci, ayant versé ses imprimés, vers 1925, à la Bibliothèque cantonale vaudoise, ne conserve plus que des manuscrits, en petit nombre.

<sup>1</sup> *Bibl. publ. Gen., M. C. C. 24, II, fos 41-44.* Le mémoire, auto-graphe, conservé à Genève, est soit un brouillon, soit plutôt une première mise au net. Le texte communiqué à la Société littéraire de Lausanne devait être plus correct, d'un style plus soigné, à en juger par le passage cité par Verdeil.

essais du même genre<sup>1</sup>. L'un d'eux, par exemple, intitulé *La vertu est-elle le vrai Epicurisme ?* semble bien rédigé pour être lu devant la Société littéraire de Lausanne ou dans une réunion analogue. « Je ne sais, commence-t-il, si j'ai bien saisi l'esprit de cette question. Demande-t-on une discussion sur la philosophie d'Epicure ?... » D'autres traitent des sujets d'économie publique. Nous nous proposons d'offrir une autre fois aux lecteurs de cette revue un de ces morceaux « Sur la possibilité d'établir des manufactures à Lausanne... ». Ne mélangeons pas l'industrie et la poésie. Voici le texte qui vient compléter l'étude de Verdeil et celle de G. de Reynold.

« *Pourquoi le Pays de Vaud a-t-il produit si peu ou point de Poètes* ?<sup>2</sup>

» Est-ce une question d'étonnement, est-ce plainte ou murmure de ce que la nature a l'injustice de nous refuser le génie poétique ? ou les causes de la formation des Poètes sont elles assez connues pour que nous puissions les rechercher et les assigner comme pour les autres productions de la terre ? Un Poète est un homme dont l'imagination exaltée avec des tableaux, les trace avec un pinceau de feu qui élève l'esprit, qui touche le cœur et qui fait goûter à l'âme le plaisir de l'harmonie entre les objets qu'il présente et les mots qui les expriment. C'est le peintre vrai de la nature et de la fiction ; il semble bien que la chaleur du climat, que les beautés de la nature, doivent contribuer au développement du génie et à l'essor de l'imagination poétique. Cependant nous voyons des poètes dans toutes les régions et ce n'est pas celles dont

<sup>1</sup> Sur ceux qui ont un caractère romanesque, voir notre étude, *R. H. V.*, 1930, p. 18, n. 1.

<sup>2</sup> Nous rétablissons dans ce texte la ponctuation, et mettons les accents qui manquent sur les voyelles, respectant pour le reste l'orthographe du manuscrit. Les alinéas sont de notre fait. Remarquons que M. de Constant écrit presque toujours les imparfaits par *ais*, et non *ois*.

la situation est la plus heureuse qui en ont fourni le plus ; il faut le concours de bien des circonstances, et un Poète est un composé si parfait que la nature met des siècles à le produire ; ou plutôt admirons toute sa sagesse de rendre si rare la plus inutile de toutes les productions. En effet à quoi se réduit toute la magie des Poètes, si ce n'est à transmettre des fictions, à nous éloigner de la vérité, à nous repaître de chimères et à nous éléver dans les airs sans nous faire arriver à aucun but. C'est le chant des sirènes qui nous égare, ce sont des boissons délicieuses qui nous enivrent et qui ne nous désaltèrent point. Reconnoissons cependant l'empire de la poésie, elle règne sur tous les peuples de la terre, partout les hommes ont livré leur confiance et leur croiance à ce qui est incompréhensible, à ce qui est extraordinaire, impossible même. Toujours le merveilleux a trouvé des martyrs lorsqu'il était présenté avec la chaleur de l'enthousiasme et le feu de l'imagination ; dans tous les temps les Poètes ont été adorés et mis au rang des plus grands hommes du monde.

» Chez les sauvages les plus barbares, les plus anthropophages, leurs chants de mort, le récit de leurs victoires, leurs traités de paix même portent un caractère vraiment poétique ; en vérité on pourrait presque aussi bien définir l'homme un animal Poétique qu'un animal raisonnable. Parmi nous, les vérités qui nous ont été annoncées sont revêtues de toute la pompe de la poésie ; les livres de Moyse peuvent être admirés et comme histoire sacrée et comme Poème excellent ; tout y est décrit avec le ton de la poésie la plus sublime, le merveilleux y est employé de la manière la plus simple et la plus naturelle, les détails y peignent les passions des hommes et leurs effets, c'est le peuple Hébreux qui en est l'objet et le héros, son histoire commence avec l'origine des choses, l'intérêt y est ménagé et va en croissant ; ce peuple n'était rien d'abord ; il croît dans la vertu et dans l'oppres-

sion, au travers des obstacles et des malheurs, il parvient à la conquête du plus beau pais du monde et là finit ce poème. J'ai entendu dire à des savants qu'il y avait des raisons de croire que la genèse avait été écrite en vers, mais que la prononciation de la langue hébraïque étant perdue et dénaturée on ne pouvait pas retrouver la mesure des vers qui paroissait cependant dans plusieurs endroits. Les livres qui suivent ceux de Moyse portent de même un caractère poétique. David, Salomon, les prophètes étaient des Poètes divinement inspirés ; les livres apogriffes sont autant de poèmes historiques écrits avec tout l'art des poètes orientaux. Il semble que, se prêtant à la nature poétique de l'homme, l'inspiration ait choisi le style et l'enthousiasme de la poésie pour se faire entendre et pour se conserver. Les Juifs ont été un des Peuples de l'Asie qui le plus anciennement ait aimé et cultivé la poésie ; au moins toute leur histoire nous apprend que jusqu'à la captivité de Babilonne les arts étaient parvenus chez eux à une grande perfection.

» Ensuite les Grecs ont été je pense le peuple le plus fécond en Poètes. Pour eux tout est poésie, histoire, religion, vérité, fiction ; chez eux comme chez les Juifs le premier Poète, on peut dire je crois le premier écrivain, fut un Poète sublime et se livrant sans réserve à la magie de la poésie. Ils admirent avec passion tout le merveilleux qu'elle voulut inventer. Homère consacra par ses vers sublimes les fictions d'Orphée et les Grecs séduits par le prestige de l'imagination embellirent toute la nature de leurs fables poétiques ; leur pais devint le pais des Dieux ; point de montagnes, de forêts, de rivières qui n'eût ses divinités ; c'était partout des faunes, des Nymphes, des Naiades, il n'y avait point de solitude dans la nature, elle n'était jamais muette pour eux, tout était arrangé pour la poésie et cependant voiez combien peu de Poètes. Un seul poète épique, Pindare seul atteignant le

sublime dans ses odes, et pour cela il s'est écoulé des siècles. Qu'il me soit permis de dire ici un mot de la ressemblance qui m'a frapé en jetant les yeux sur les deux peuples dont je viens de parler : même établissement par la conquête, même division en république[s], même goût pour les arts, pour le commerce et pour se répandre hors de leur pais, même créance sur leur origine commençant à la création du monde et plaçant la divinité au milieu d'eux avec laquelle ils conversaient par des oracles. Les Juifs furent subjugués par des voisins puissans, les Grecs purent attendre le joug des Romains et eurent plus de tems pour se perfectioner. Cette comparaison a été faite plus d'une fois mais elle n'est pas indifférente dans la recherche de ce qui peut faire éclore le génie poétique parmi une nation, et vous aurez bien saisi les rapports qui se trouvent entre ces deux peuples et celui de la Suisse.

» Après les Juifs et les Grecs je ne trouve plus de nation poétique, si je puis m'exprimer ainsi. Les Egyptiens dont la religion était tout mystère et poésie, qui portèrent les arts à une grande perfection n'ont point eu de poète qui ait percé l'antiquité. Alexandre dans toute l'Asie ne trouva pas un poète pour chanter ses conquêtes et ses victoires, il fut obligé de faire lui même son apothéose, et cependant chez les Perses régnait le luxe, la magnificence et par-conséquent les arts. Ce n'a été qu'après Mahomet, qui était certainement un mauvais poète, que l'esprit poétique s'est développé chez les Orientaux. La Religion de Mahomet et son paradis auraient ils donné l'essort à l'imagination de ces peuples ?

» Après eux l'attention se tourne naturellement sur les Romains. Mais qu'ils nous font pitié du côté de l'esprit, du goût et des arts ; je tranche le mot, les Romains ont été bien bêtes pendant 5 ou 6 siècles ; leur Religion n'était qu'un composé informe de lambeaux de la religion des Grecs, ils

en avaient ôté toutes les grâces, ils l'avaient réduite à la plus stupide des superstitions ; quand ils voulurent avoir des loix ils allèrent ramasser dans les villes de la Grece quelques loix civiles qui ne leur convenaient point ; jamais ils ne scurent faire un corps de loix politiques ni même les distinguer des loix civiles, jamais dans un tems de peste ils ne scurent éléver une hymne à Jupiter. Bêtement ils plantaient un clou pour appaiser les Dieux et le chant des oies qui réveilla la sentinelle du Capitole fut pour eux la poésie la plus sublime. C'était après avoir consulté des poulets qu'ils détruisirent les Etrusques chez lesquels régnaienr les arts et la poésie. Les Romains n'ont pu que vaincre et enchaîner ; c'est après avoir asservi l'univers sous leur joug pesant, c'est après avoir porté bêtement en triomphe les chefs d'œuvre de tous les arts qu'ils ne connaissaient pas, c'est après avoir éteint partout le génie, consterné, avili et chassé les Muses, c'est au bout de 7 siècles de guerres injustes qu'enfin ils laissèrent respirer l'humanité. C'est alors que l'on entendit une voix céleste s'élever des Campagnes désolées de Mantoue, [avant ce temps là Theocrite avait chanté des Eglogues que les oreilles encore barbares des Romains avaient à peine écouté]<sup>1</sup>. Heureusement au temps de Virgile il ne manquait plus à Auguste et à Mécène que d'entendre l'adulation des Poètes, ils comprirrent que la vraie apothéose était celle qui était consacrée par les Poètes. Alors les Muses et les beaux arts embellirent le siècle d'Auguste.

Cependant la nature en formant 5 ou 6 Poètes s'épuisa pour longtemps. L'Italie, ce pais si fait pour la poésie, fut plusieurs siècles sans la voir renaître chez elle. Depuis le Dante, c'est à dire depuis plus de cinq cents ans, elle a vu une foule de versificateurs et bien peu de Poètes et aujourd'hui elle n'a plus que des improvisateurs. L'Espagne qui est

<sup>1</sup> Cette phrase en interligne, mise après coup.

sous le plus beau climat, dont le langage est si sonore et vraiment poétique, ne comte aucun poète même parmi les Maures qui cultivaient et qui aimait les beaux arts. Cervantès, le Calderon, Lope de Vega ont fait des poèmes mais ils ne les ont point écrits en vers. Le Camoens était portugais. Avant Shakespeare la poésie était dans un état de barbarie en Angleterre, ce n'est que depuis un siècle qu'elle comte quelques Poètes ; et ici rendons hommage à Pope qui le premier depuis Lucrèce a su embellir la philosophie et la morale des charmes de la poésie. Ce n'est aussi que depuis bien peu de tems que l'Allemagne voit fleurir la poésie chez elle et ses poètes sont peu nombreux. Pendant un tems les bardes et les troubadours ont rempli l'Europe de leurs chants, mais il me semble que ces homes étaient bien plus des versificateurs que Poètes ; ils avaient de l'esprit, beaucoup de naïveté et point de génie, ils n'ont point consacré l'histoire de leur tems dans leurs vers, ils n'ont chanté aucun fait héroïque, ils n'ont point fait de poème, tout leur mérite est d'avoir fourni le germe de la poésie.

A la renaissance des lettres sous François premier, la nation française est sans doute celle qui de tout tems a été la plus féconde en poètes ; son génie qui est caractérisé par la vivacité, la légèreté, la gaieté, a su vaincre les obstacles qu'il a trouvé dans une langue ingrate et changeante ; c'est elle, ce sont les troubadours qui ont inventé la rime et qui ont accoutumé l'oreille à cette répétition de son qui est peut-être contraire à la vraie poésie. Dans le grand nombre de ses Poètes, combien peu cependant qui surnagent à la foule de versificateurs, combien peu atteindront à l'imortalité de Virgile ; et on dispute encore aux français un Poème épique.

» En Suisse la nature ne nous a point laissé sans poète et dans un pais où la langue est aussi rude, aussi dure que les rochers dont il est hérissé nous avons eu des poètes dont la

muse est aussi douce que si elle eut habité la vallée de Tempé et les isles de la Grece. Mais ils n'ont été encore qu'au nombre de deux ; d'après ce coup d'œil bien vague, bien rapide et sur lequel je demande bien plus vos idées que je n'offre les miennes, d'après ce coup d'œil dis-je sur les Poètes et la Poésie de l'univers nous pouvons juger au moins si nous avons des droits à demander pourquoi notre pauvre pais de Vaud produit si peu de Poète[s]. Nous chès qui les arts sont à peine connus et point cultivés, nous qui avons toujours à combattre contre un climat dur et une terre ingrate, nous qui dès l'enfance ne cessons de nous débattre entre un nécessaire difficile et un superflu borné, nous qui vivons loin de toute émulation, de tout secours pour développer l'esprit et le génie, dont l'idiome et l'accent sont si opposés à toute espèce de Poésie... En vérité j'ai peur que cette question ne ressemble à celle de la prétendue académie de Troies sur l'esprit des champenois, mais je ne suis point humilié d'être d'un pais qui ne produit point de Poète ; mon pais est celui de la raison, de la simplicité et du bonheur, c'est celui de la vérité et de la philosophie pratique et rien n'est plus propre à écarter la poésie. Laissons la aux contrées qui lui sont plus propres, nous perdrions trop à nous repaire de fictions et de chimères, et à mettre l'imagination à la place de la réalité. Ce n'est pas en chantant les beautés de la nature qu'on en jouit le mieux, et lorsque l'âme les contemple avec une vraie admiration elle est pénétrée d'un sentiment si doux et si pur qu'elle ne cherche point à le mettre en rimes et en mesures. C'est dans les privations que la poésie s'exalte, les jouissances n'ont que le langage de la vérité. Ne pressons donc point la nature de nous donner des Poètes, il faudrait les acheter par trop de mauvais versificateurs. D'ailleurs, nous aurons notre tour. Laissons les beaux arts s'introduire mieux chès nous, laissons notre goût se former et s'épurer, laissons venir

les ressources pour l'instruction, laissons former des bibliothèques publiques, des sociétés littéraires, laissons s'établir des objets d'émulation ; la nature nous attendra avec ses merveilles, et nos faits héroïques peuvent attendre les Poètes<sup>1</sup>. Cependant déjà la nature commence à s'essaier. Sans doute elle a voulu faire un Poète de M. Bridel ; elle lui a donné le génie et l'harmonie, ses essais sur les tombeaux<sup>2</sup> prouvent qu'il aurait pu entreprendre davantage pour sa gloire et pour celle de son pays ; mais sa philosophie est plus forte que son ambition, il préfère le bonheur à la réputation, il se contente d'être heureux et se soucie peu d'être célèbre ; nous en murmurons, en faisant des vœux pour que son génie s'accorde avec son bonheur. — Une des causes qui s'oppose particulièrement au développement du génie en tout genre, ne seroit ce point les premières instructions que reçoit l'enfance ? Les premières notions inculquées sont celles de la Religion, sont la crainte de Dieu et la terreur de l'enfer ; en faut-il davantage pour abattre l'imagination, étouffer l'esprit et le génie ? L'âme ébranlée par ces premières fraieurs n'ose plus donner l'essort à ses idées, elle ne pense plus qu'en tremblant, elle reste languissante et abattue sous l'instruction cruelle et pesante de choses qui sont au-dessus de sa compréhension. Lorsque Jésus Christ adressa la parole aux enfans, il leur parla amour, tendresse et paradis ; l'éduca-

<sup>1</sup> Ce passage (depuis « Ce n'est pas en chantant les beautés... » jusqu'à : « ...peuvent attendre les poètes ») est reproduit par Verdeil, *Histoire*, III, p. 111, dont le texte, nous l'avons dit, est un peu différent, d'un style plus soigné. Voici, pour qu'on en juge, la fin de la citation de Verdeil : « Nous les achèterions par de trop mauvais rimailleurs. D'ailleurs, nous aurons notre tour, lorsque les beaux-arts s'introduiront chez nous, lorsque notre goût s'épurera, lorsque les ressources pour l'instruction nous seront données, lorsque des bibliothèques publiques s'ouvriront à chacun, des sociétés littéraires se formeront, et des objets d'émulation se présenteront à nos yeux. Alors la nature nous attendra avec ses merveilles, et nos faits héroïques pourront avoir des poètes. »

<sup>2</sup> *Les Tombeaux, poème imité d'Hervey*, 1779.

tion et l'instruction ne cherche pas assez à développer l'esprit et le génie, à rendre l'âme forte et élevée. Il devrait être défendu de parler de religion aux enfants avant l'âge de 10 ou 12 ans ; l'honneur d'être admis aux connaissances sacrées devrait être acheté par beaucoup d'autres connaissances préliminaires ; les premières notions devraient être des vérités simples sur les arts, sur les sciences exactes, sur la morale, on devrait tâter toutes les dispositions et favoriser celles qui seraient marquées ; c'est dès l'enfance qu'il faudrait chercher le génie ; peut-être alors on pourrait se flatter d'acquérir des hommes supérieurs, et une société qui travaillerait sur ce plan serait au moins sûre d'avoir un but respectable. »

---

Il faudrait connaître beaucoup mieux que nous l'histoire de la philologie pour déterminer les sources de ce mémoire inédit et pour juger avec assurance son degré d'originalité. Un commentaire détaillé exigerait du lecteur une attention soutenue, et de l'éditeur une somme de recherches qui passerait le mérite de cet essai. Bornons-nous à quelques observations, que plus d'un lecteur pourra sans doute compléter.

Ici, comme en presque tout ce que nous avons lu de lui, Samuel de Constant fait ouvrage d'amateur. Les sujets les plus différents l'intéressent. Il est romancier, économiste ; la législation, l'histoire, la morale le retiennent tour à tour. Sur chaque objet, il a son mot à dire. Homme du monde et d'ancien régime, il ne se spécialise pas, il n'approfondit rien. Son attitude, déterminée en partie par son caractère que déjà nous connaissons, est par ailleurs celle de la plupart de ces messieurs qui formèrent, au XVIII<sup>me</sup> siècle, nos premières sociétés savantes et littéraires. Ce sont des dilettantes, mais qui respirent un air traversé de beaux éclairs. C'est « l'âge des lumières », comme disait, pour traduire le terme d'*Auf-*

*klärung*, notre bon maître Alexandre Maurer. C'est la génération des encyclopédistes. Ami personnel de Voltaire, Samuel de Constant partage, avec beaucoup moins de compétence spéciale, les curiosités historiques et morales du seigneur de Ferney et des principaux auteurs littéraires de l'*Encyclopédie*, Diderot, Marmontel, auxquels il convient de joindre leur collaborateur, protégé, puis ennemi juré, Jean-Jacques Rousseau.

N'en doutons point, les neuf dixièmes du curieux mémoire sur la poésie que nous remettons au jour procèdent des études et publications de ces hommes, et l'*Encyclopédie*, le *Dictionnaire philosophique*, nous fourniraient maints rapprochements pour un commentaire de ce texte, comme aussi peut-être la *Poétique française* dans laquelle Marmontel reprenait, en 1763, certaines de ses études littéraires, en attendant d'en composer ses fermes et judicieux *Eléments de littérature*.

Reste le dernier dixième, nous voulons dire l'apport original de notre amateur d'histoire, les idées qui lui sont propres ou du moins qui ne peuvent lui venir des encyclopédistes français. Mais il n'est pas facile, encore une fois, de déterminer exactement son mérite personnel, dans cet essai de synthèse et de littérature comparée.

Il nous semble cependant que le point de vue de M. de Constant diffère assez nettement de celui qu'un lettré parisien aurait pris. Dès l'abord, il se montre plus cosmopolite, plus libéré des conventions classiques auxquelles un Français de ce temps ne pouvait vraiment se soustraire. Il jouit d'un peu de cette indépendance à l'endroit de la précellence des poètes français et de leurs modèles anciens, qui composait pour une part l'originalité de Rousseau, — l'autodidacte de Genève et de Chambéry, l'homme qui n'avait pas remâché sur les bancs d'un collège la rhétorique traditionnelle.

Dès l'abord, notre amateur d'idées fait montre de hardiesse en prenant le sujet de haut, en brisant le cadre étroit que le titre proposé semblait lui prescrire. Sans doute, ce panorama des littératures était dans l'esprit du siècle encyclopédique. Mais il fallait du cœur pour se jeter ainsi au large. Ce courage peut-être tient-il à une ignorance ingénue des difficultés du sujet... Bridel, lui, est un spécialiste, au milieu de ces dilettantes. Il a réfléchi aux ressources poétiques du territoire parce qu'il fait de la poésie du crû. Aussi ne craint-il pas (dans le premier mémoire, publié par G. de Reynold, et probablement dans le second, cité par Verdeil, auquel celui de S. de Constant vient se joindre) de creuser le sujet précis des possibilités littéraires de son pays.

Après des considérations sur la nature de la poésie qui, à défaut de profondeur, ne manquent pas d'accent, M. de Constant remonte aux origines, s'adresse aux sauvages barbares. Comme il n'en sait guère plus que l'auteur du *Discours sur l'inégalité*, il quitte incontinent les anthropophages pour s'arrêter à l'*Ancien testament*. Assurément Chateaubriand et Vigny n'ont pas été les premiers Français à prôner la poésie du saint Livre. Dans l'article *Poètes* du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire rend hommage à « Moïse..., le premier poète que nous connaissons ». Mais Moïse et David lui sont sujets de persiflage. Notre réformé au contraire exprime un enthousiasme véritable pour cette poésie mosaïque. Il n'est pas pour rien le petit-fils du théologien David Constant. Sa connaissance des saintes Ecritures et des problèmes historiques et littéraires qu'elles posent, se nourrit dans le commerce des professeurs et pasteurs de Lausanne et de Genève. « J'ai entendu dire, avance-t-il, à des savants qu'il y avait des raisons de croire que la Genèse avait été écrite en vers... » Il dispose, sur la poésie des Juifs, d'une information particulière, qui lui fait défaut pour juger des Grecs.

Sur Homère et Pindare, il est sommaire, avec, cependant, une phrase heureuse sur la mythologie panthéiste. Son jugement personnel ne se manifeste que dans une comparaison curieuse des Grecs et des Hébreux. Visiblement, la Terre Sainte est la seule contrée d'Orient qui touche son intelligence et donne le branle à son imagination.

Pour Rome, il se montre d'une sévérité surprenante. Nous serions curieux d'apprendre si ce verdict écrasant, rendu contre le peuple qui produisit Virgile, procède d'un courant notable en ce temps dans une région de la philologie. En tout cas ce mépris pour Rome est peu dans la tradition française et doit moins étonner sous la plume d'un réformé de notre XVIII<sup>me</sup> siècle que sous celle d'un critique de Paris.

Ni l'Italie, ni l'Espagne, ni aucune des littératures étrangères de l'Europe moderne n'inspirent à notre amateur des observations remarquables. Il les connaît peu, ce qui ne saurait nous surprendre outre mesure quand nous voyons quelles lacunes Chateaubriand et M<sup>me</sup> de Staël étaient, vingt ans plus tard, dans des ouvrages étendus consacrés à l'étude comparée des arts et des lettres. Tout au plus attendrait-on qu'il parlât avec plus d'attentive sympathie des poètes anglais. Mais Richardson intéressait l'auteur de *Camille* plus que les épigones de Shakespeare et les émules de Pope.

Après un coup de chapeau un peu bref aux poètes français (il sent qu'il s'est assez attardé en chemin et qu'il est temps d'aboutir), S. de Constant aborde enfin le sujet proposé. Le problème de la poésie en Suisse va occuper le dernier tiers de son mémoire.

Tout de suite, ses opinions nous avertissent que cent-cinquante ans ont passé depuis son curieux essai de critique constructive. Impossible de se montrer moins cantonaliste, moins « cahiers vaudois » que M. de Constant. Le canton de Vaud n'existed pas. Il était suisse par droit de conquête.

Après un instant d'hésitation, il faut bien reconnaître que le gentilhomme vaudois, qui aimait à séjourner à Lavaux dans sa maison des vignes, ne songe pas à l'ample beauté du Léman, aux campagnes fertiles de ses bords (il est vrai qu'elles étaient médiocrement cultivées), au climat modéré qui les favorise. Il n'a devant les yeux que des rocs hérissés et stériles, dans l'oreille qu'un dialecte rocailleux. A vrai dire, il n'en croit ni ses yeux, ni ses oreilles. Il contemple en lui l'image conventionnelle d'une Suisse alpestre, il n'entend dans son esprit que la voix d'une Suisse... allemande. En effet, notre homme vit en plein « helvétisme ». La question qu'on lui a posée sur l'existence ou la pauvreté de la poésie du Pays de Vaud ne l'avertit pas qu'il faut séparer, dans sa spéculation, la patrie vaudoise de la Confédération. Celle-ci est germanique essentiellement jusqu'à la Révolution. Pour un S. de Constant, en 1780, il n'y a pas de patrie vaudoise.

En Suisse, dit-il, malgré la rudesse du climat et de la langue, nous avons eu deux poètes, doux comme des fils de la Grèce... Ces deux poètes, ne les cherchons pas dans les annales de notre littérature romande. Positivement, à cette date, on ne saurait qui nommer, sauf Rousseau qui, comme prosateur, ne convient pas à la stricte définition française du poète. Si nous hésitons à nommer ces deux seuls poètes nationaux, Bridel va nous les indiquer, dans un essai sur « la poésie nationale des Suisses », en un passage que M. de Constant semble démarquer dans son essai hâtif : « Les Suisses, chez qui le climat, les paysages et les mœurs sont si différens de ceux des autres nations, peuvent donc avoir une poésie nationale. Les habitans de la partie allemande l'ont prouvé à l'univers : les chefs-d'œuvre de *Haller*, de *Gesner*, ont fait voir qu'un Suisse peut être originalement poète<sup>1</sup> ». Bridel ajoute : « La Suisse française ne peut-elle

<sup>1</sup> Reynold : *Doyen Bridel*, p. 502.

avoir le même avantage ? » — Quel dommage que notre amateur, au moins en son brouillon, ne s'avise pas que, parlant de poésie, cette distinction des langues est fondamentale. Mais sa confusion, on aimerait dire : son étourderie, est bien caractéristique de son « helvétisme ». Et d'autant plus que ses romans nous le montrent très attaché à la terre vaudoise, incapable au fond de son cœur de prendre des Welches pour des Bernois, porté à insister, en sa double qualité de citoyen de Genève et de bourgeois de Lausanne, sur les relations des deux cités, et assez disposé à lancer aux baillis et autres Excellences quelques traits qui, nous le montrerons une autre fois, devinrent de bonnes flèches acérées au moment de la Révolution vaudoise.

La suite et la fin du mémoire sont d'une inspiration nettement marquée par Rousseau. Le pays d'où la simplicité, la raison, le bonheur, la philosophie pratique écartent la poésie, c'est une terre où s'étend l'ombre des murs de Genève et plus encore celle de ce chêne de Vincennes sous lequel Jean-Jacques conçut le principe de sa campagne contre les arts et les lettres. Mais M. de Constant est un disciple de quelque originalité. Il prend de toutes mains, assimile à peine les idées diverses qui traversent son esprit. Mais il les accommode en un assemblage pourtant personnel, qui n'est pas dénué d'accent.

Après la tirade naturiste, le voici qui renverse sa charrue ; il nous explique que la Suisse, et le Pays de Vaud, auront leur tour de poésie quand la culture des arts et des lettres les auront mieux pénétrés, quand ils auront des bibliothèques, des sociétés savantes, de l'émulation. Avec beaucoup de raison, à notre avis, il comprend que l'art n'est pas souvent un don naturel, qu'il est le fruit de l'effort et de la tradition ; on ne revient à la nature que lorsqu'on s'en est trop longtemps écarté ; et notre Suisse romande n'avait pas,

comme la France, porté l'épuisante floraison d'un classicisme.

Pour finir, M. de Constant tourne une fois encore au bout du sillon et se remet à marcher sur les pas de l'auteur d'*Emile* et du *Vicaire savoyard*. Sa poétique, plus vaste que profonde et juste, se termine par une pédagogie. S'il nous rappelle les préceptes de Rousseau, son désaveu d'une instruction religieuse prématûrée et d'une morale propre à glacer le cœur et l'esprit des enfants nous remémore aussi qu'il avait subi lui-même des autorités paralysantes ; son âme inquiète, son cœur à la fois conquérant et réprimé, lui inspiraient le désir d'une liberté morale qu'il poursuivait en vain, et le regret d'un développement harmonieux qui lui manquait douloureusement.

Pierre KOHLER.